

Demande d'affiliation au régime général de l'Assurance Maladie sur critère de résidence

- des travailleurs frontaliers occupés en Suisse ⁽¹⁾
- des titulaires de pensions ou de rentes servies par la Suisse ⁽¹⁾

Cet imprimé concerne :

- Les personnes entrant dans le dispositif frontalier et qui vont être affiliées au régime général de l'Assurance Maladie sur critère de résidence
- Les personnes qui avaient opté pour une affiliation auprès d'un assureur maladie français privé et qui relèvent désormais du régime général de l'Assurance Maladie sur critère de résidence

Vous devez compléter les parties qui vous concernent.

Pour plus d'informations sur vos démarches d'affiliation, rendez-vous sur www.ameli.fr/droitsetdemarches/frontaliersuisse.

La liste des pièces à fournir est disponible en annexe du présent document ou sur ameli.fr.

1. Données personnelles

Nom(s) et prénom(s)
(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu))

Nationalité : Française Suisse EEE⁽²⁾ Autre

Date de naissance | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Adresse Pays

Téléphone Courriel@.....

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Autre

N° d'immatriculation (NIR) *(si connu)* | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

2. A compléter par le/la travailleur/euse frontalier/ière

Nom de l'employeur

Adresse de l'employeur

Date de la prise d'activité | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Lieu de travail.....

Date de la prise de domicile en France | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

3. A compléter par les personnes bénéficiaires d'une rente du régime suisse de sécurité sociale

Type de rente

Assurance vieillesse et survivants AVS Assurance invalidité AI
Assurance accident AA Prévoyance professionnelle PP
Assurance militaire AM

Date d'octroi | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Date de domiciliation en France | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

4. Cas particuliers

4.1 Si vous exercez conjointement ou alternativement une ou plusieurs activités en Suisse ou en France ou dans un autre état membre de l'Union Européenne, précisez la nature et le lieu des activités exercées :

Salarié dans 2 pays ou plus Salarié / activité non salariée
Salarié / indemnisé Pôle emploi Salarié / retraité

4.2 Si vous avez le statut d'étudiant ou d'apprenti en Suisse :

Etudiant à temps plein Etudiant/ salarié Apprenti
Etudiant en alternance Etudiant stagiaire

Si vous êtes dans l'une de ces situations, un examen particulier de votre dossier est nécessaire pour votre couverture maladie.

5. Personnes à votre charge sans couverture sociale en France dont vous souhaitez le rattachement					
Nom(s)	Prénom(s)	Date de naissance	NIR (si connu)	Nationalité	Pays de résidence

6. Votre affiliation au régime général de l'assurance maladie à compter de ⁽³⁾

➤ La date d'échéance de votre contrat d'assurance privée et au plus tard le 31 mai 2015
- si oui, date de fin de contrat

ou

➤ La date du dépôt de votre dossier, c'est-à-dire avant la fin de l'échéance de votre contrat d'assurance privée

Il vous devez obligatoirement cocher l'une des 2 cases.

Par ma signature, j'atteste sur l'honneur que toutes les informations sont conformes à la réalité.

Lieu et date Signature

(1) En application de l'article L. 380-3-1 du Code de la sécurité sociale

(2) Liste des pays concernés (Espace Economique Européen) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, République de Slovaquie, Roumanie, Royaume Uni, Slovénie, Suède .

(3) En application de l'article L. 380-3-1 du Code de la sécurité sociale, vous pouvez renoncer à tout moment à votre contrat d'assurance privée. Vous serez alors affilié au régime général à compter de cette renonciation.



Je simplifie mes démarches santé en ouvrant mon compte sur ameli.fr !

Avec mon compte sur ameli.fr : je consulte à tout moment mes remboursements, je télécharge mes attestations de droits, je m'informe sur mes droits et démarches, je contacte en ligne ma caisse d'assurance maladie, ma demande est prise en compte sous 48 heures.

Mon espace personnel sur ameli.fr n'est pas encore ouvert et j'en demande l'ouverture

Date Signature

La loi rend passible d'amende et/ou emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-6 et 441-7 du Code pénal).

En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation dans le but d'obtenir le versement de prestations indues, peuvent faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale.

La loi 78.17 du 6.1.78 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant

ANNEXE

Demande d'affiliation au régime général de l'Assurance Maladie sur critère de résidence

- des travailleurs frontaliers occupés en Suisse
- des titulaires de pensions ou de rentes servies par la Suisse

PIÈCES À FOURNIR

1) POUR VOTRE AFFILIATION ET POUR L'OUVERTURE DE VOS DROITS

Vous devez joindre obligatoirement :

- si vous aviez précédemment été affilié auprès d'un assureur maladie français privé **À une attestation de votre assurance précédente** (avec dernier avenant éventuel) indiquant la date de fin de prise en charge et les membres de la famille rattachés.
- si vous venez de prendre un emploi en Suisse ou si vous venez de vous voir notifier une pension suisse ou si vous venez de transférer votre résidence en France : **un justificatif de situation** (contrat de travail suisse, dernier bulletin de salaire ou attestation de l'employeur suisse, avis de notification de pension, sortie de territoire délivrée par l'OCP) ainsi que le **le formulaire choix du système d'assurance maladie applicable**.
- **DANS TOUS LES CAS, un relevé d'identité bancaire personnel ou compte joint et votre dernier avis d'imposition.**

Si vous ne connaissez pas ou n'avez pas de numéro d'immatriculation à l'assurance maladie française, joindre :

- si vous êtes né en France métropolitaine, dans un département d'outre-mer, à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin ou Saint-Barthelemy :
 - une copie d'une pièce d'état civil (carte nationale d'identité, passeport, livret de famille à jour) ;
- si vous êtes né à l'étranger ou en Polynésie Française, à Wallis et Futuna ou en Nouvelle Calédonie :
 - une copie intégrale d'acte de naissance avec filiation complète;
 - un document d'identité (copie de carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour étranger, visa long séjour).

2) POUR LE RATTACHEMENT DES PERSONNES A VOTRE CHARGE

Joindre les pièces ci-dessous selon leur situation :

Conjoint(e)	Copie du livret de famille tenu à jour ou tout autre document faisant apparaître le lien de parenté avec l'assuré(é) Pour les conjoint(e)s de nationalité étrangère (hors EEE/Suisse), joindre un titre de séjour
PACSÉ(E)	Copie du document délivré par le greffe du tribunal qui a enregistré le PACS Pour les personnes de nationalité étrangère (hors EEE/Suisse), joindre un titre de séjour
Enfants	Copie du livret de famille tenu à jour ou copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation complète Pour les enfants majeurs de nationalité étrangère (hors EEE/Suisse), joindre un titre de séjour
Concubin(e) ou personne vivant à la charge de l'assuré depuis 12 mois consécutifs.	Demande de rattachement S3706 téléchargeable sur ameli.fr Pour les personnes de nationalité étrangère (hors EEE/Suisse), joindre un titre de séjour

Si vous ne connaissez pas ou vous n'avez pas le numéro de sécurité sociale des personnes à charge, vous devez également joindre :

- si elles sont nées en France métropolitaine, dans un département d'outre-mer, à Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin ou Saint-Barthelemy :
 - une copie d'une pièce d'état civil (carte nationale d'identité, passeport, livret de famille à jour) ;
- si elles sont nées à l'étranger ou en Polynésie Française, à Wallis et Futuna ou en Nouvelle Calédonie :
 - une copie intégrale d'acte de naissance avec filiation complète ;
 - un document d'identité (copie de carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour étranger, visa long séjour).